

MUTUELLE DU TRÉSOR

Elections du 8 février 2010



Une action solidaire et sociale plus forte

Chèr(e)s mutualistes,

Les élections des délégués de l'assemblée générale et des membres des comités départementaux de la Mutuelle ont lieu le 8 février 2010.

Ces élections interviennent dans un contexte nouveau : Depuis 2008 nous sommes couverts par 2 mutuelles ; la MGFI et la Mutuelle du Trésor.

La MGFI prend en charge toute notre complémentaire santé (livre II du code de la mutualité).

La Mutuelle du Trésor quant à elle est axée sur l'action solidaire (livre III).

Nos mutuelles, notamment celle du Trésor, et les organisations syndicales se sont battues pour obtenir le référencement. Ce dernier a permis de sauvegarder l'existence même de notre protection complémentaire santé.

Le combat n'est pas fini : il s'agit maintenant de développer un réseau mutualiste efficace et proche des préoccupations des adhérents.

Les sections locales d'Ille-et-Vilaine FO ET CFDT soutiennent en commun un certain nombre de candidates et de candidats pour ces élections. Ils travailleront à la défense de tous, sans démagogie ni parti pris.

Ils auront à cœur de développer l'action solidaire de la Mutuelle du Trésor :

Par exemple, l'allocation solidarité santé qui permet des aides en matière d'optiques, dentaires, de séjours dépendance, etc. Par ailleurs, l'allocation solidarité sociale apporte une réponse aux situations de détresse sociale ou familiale.

La Mutuelle du Trésor développe également des services d'aides à la personne : aide ménagère à domicile, chèques CESU, allocation solidarité caution pour les loyers (nouveau dispositif), etc.

Nous vous invitons à voter pour des mutualistes expérimentés et responsables qui s'impliqueront véritablement, comme ils l'ont toujours fait, dans le comité départemental en qualité de délégués ou de membres.

Pour
DÉFENDRE
les valeurs mutualistes fondées sur la solidarité et l'entraide,
VOTEZ
pour les candidates et candidats suivants :

Pierrick AUVE, Equipe de renfort (ERD)

Marie-Thérèse BONNECARRERE, Centre des Pensions (CRP)

Christophe BROSSAULT, TG-CDC

Martine GILBERT, TG Recouvrement

Patrick LE BARS, TG CEPL

Elsa PASCO, Redevance audiovisuelle

Alain QUERREC, retraité

Denis SIMON, TG MRA

Gaston TRUTTIN, retraité

*Ces élections se déroulent uniquement par correspondance. ATTENTION ! Date limite le 8 février 2010, cachet de la poste faisant foi.
Nous mettons à votre disposition un bulletin de vote joint à ce courrier qui ne doit comporter ni rature, ni ajout, sous peine de nullité.
Dès la proclamation des résultats le 1^{er} mars 2010, le comité départemental se mettra en place.*